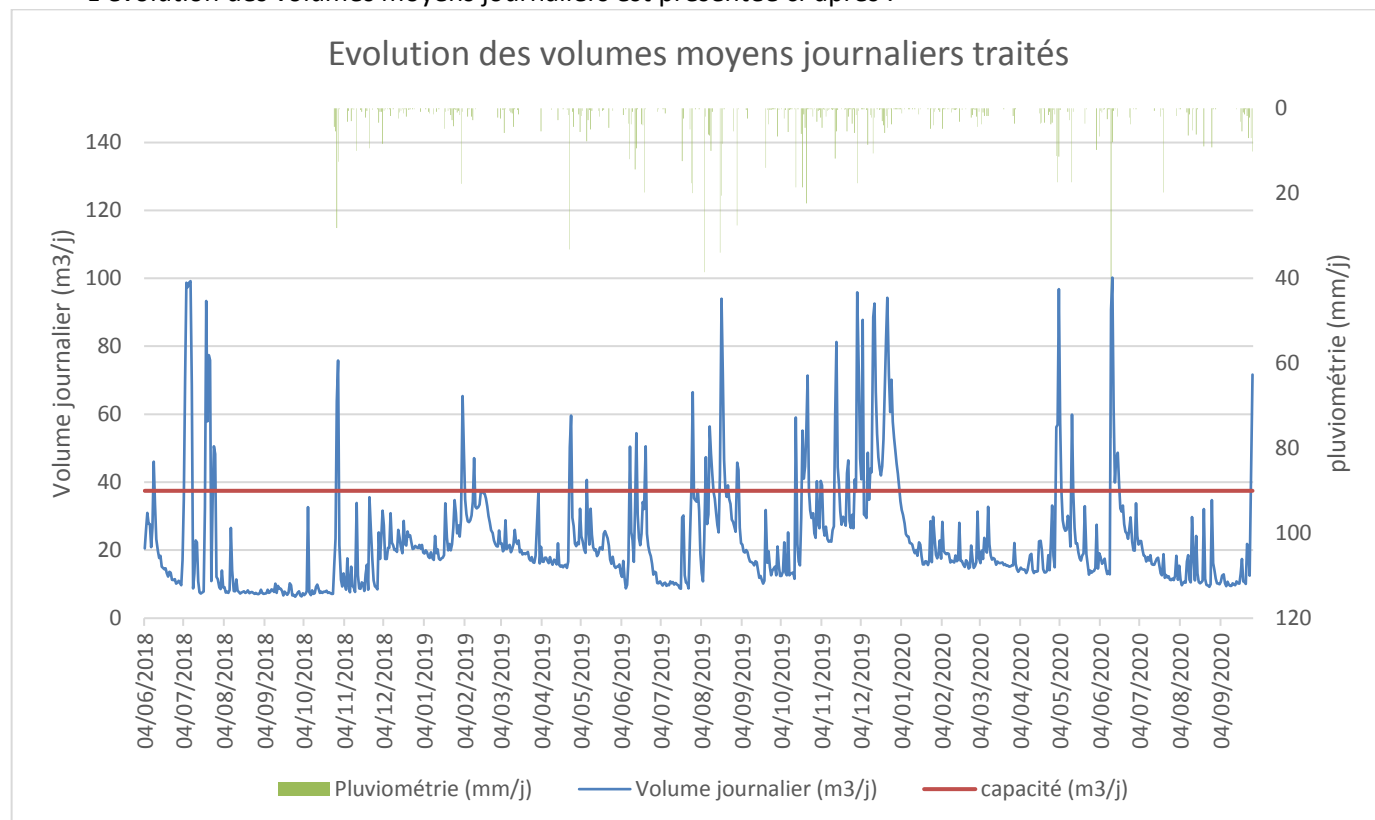


Bilan de fonctionnement de la station d'épuration de Bussy Albieux

Type de traitement : Filtre planté de roseaux
Capacité : 250 eH
Charge nominale : 15 kg DBO5/j
Débit nominal : 37,5 m3/j
Mise en service : 2004
Dernier étude diagnostique en 2001, nouvelle étude en cours.

L'évolution des volumes moyens journaliers est présentée ci-après :



On constate des dépassements réguliers de la capacité hydraulique de la station en temps de pluie. Le réseau de collecte draine encore une part non négligeable d'eaux claires parasites. Une inspection télévisée a été réalisée dans l'été 2020 sur le tronçon longeant le ruisseau d'Argent en amont de la station d'épuration. Cette inspection a montré un réseau en très bon état ne montrant aucun signe de détérioration susceptible de permettre l'infiltration d'eaux claires.

Les derniers résultats d'analyse réalisées dans le cadre d'un bilan 24h du 23 au 24 janvier 2020 sont présentés ci-après :

RENDEMENTS EPURATOIRES

Paramètres	Eau Brute	Eau Traitée	Flux Eau Brute (kg/j)	Flux Eau Traitée (kg/j)	Rendement (%)
	(mg/l)	(mg/l)			
MES	1000	36	23,3	0,8	96
DBO ₅	490	15	11,4	0,3	97
DCO	1780	104	41,4	2,4	94
NTK	154	42,6	3,6	1,0	72
N-NH ₄ ⁺	65	41	1,5	1,0	-
N-NO ₃ ⁻	<0,22	0,46	<0,005	0,01	-
N-NO ₂ ⁻	<0,01	0,02	<0,0002	0,0005	-
NGL	154	43,1	3,6	1,0	-
P-PO ₄	9,51	4,55	0,2	0,1	-
Ptotal	12,1	4,9	0,3	0,1	60
pH	7,0	7,2			

NORMES DE REJET (21/07/2015)

	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
MES	-	50
DBO ₅	35	60
DCO	200	60

Conforme / Non conforme

Les résultats sont conformes aux normes de rejet en vigueur, toutefois l'abattement sur les paramètres organiques (DCO) et azotés (NTK, N-NH₄) n'est pas aussi important qu'il pourrait l'être sur ce type de filière.

Sur la période hivernale des mises en charge des filtres ont pu être constatées avec un impact sur la qualité du traitement. Ce phénomène avait déjà été constaté par la Mage lors de ses visites en 2014 et 2015. Comme évoqué sur les rapports de la MAGE en 2015, un curage de la station est nécessaire. Celui-ci avait été programmé par le service pour l'été 2020. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, un arrêté ministériel interdit jusqu'à nouvel ordre tout épandage agricole de boues non hygiénisées. L'opération a donc du être reportée.

L'étude diagnostique en cours doit permettre de définir un programme de travaux cohérent et hiérarchisé à l'échelle du territoire. Plus particulièrement sur la commune de Bussy ce programme devra répondre aux enjeux en matière de limitation des déversements en tête de station et de réduction des eaux claires parasites permanentes. Le rendu final est prévu pour la fin de l'année 2021.